



## Jordanie, de la Cité cachée de Pétra à la Mer Morte



Du 23 Avril au 1<sup>er</sup> Mai 2023



  
**Preference**

**Preference Travel Team**

Lic. A 1652

Rue des Francs, 79 bte 4 – 1040 Bruxelles

Tél : 02/647 30 00 | Fax : 02/647 37 22

info@preference.be | www.preference.be



# INTRODUCTION



*Tranquillement blottie au Moyen-Orient entre la mer Rouge et la mer Morte, la **Jordanie** est un petit pays envahi par le désert et longtemps peuplé exclusivement de nomades, une charnière entre le monde méditerranéen et l'Orient, où se succédèrent de nombreuses civilisations.*

*La merveilleuse **Pétra**, cité rose creusée dans la roche par les Nabatéens ; la ville de **Jerash**, une des cités romaines les mieux préservées et les dunes de sable rouge cernées de formations rocheuses du désert du **Wadi Rum**...*

*Les vallées de Jordanie vous offriront des perspectives à couper le souffle ! Tantôt rocheux ou désertiques, verdoyants ou ensablés, les paysages jordaniens se distinguent par leur diversité.*

## **Les « plus » de ce voyage :**

- **Circuit très complet combinant culture, sites archéologiques, nature et détente**
- **Visite des plus beaux sites de la région dont Pétra et Jerash classés patrimoine mondial UNESCO**
- **Une période idéale, température agréable**
- **Des hôtels 5\* tout au long du séjour en pension complète (7 nuits)**
- **Logement (1 nuit) dans un campement avec sanitaires privés dans le désert**
- **Fin de séjour relax au bord de la Mer Morte**
- **Excellent guide local francophone**
- **Accompagnement de Preference de Bruxelles à Bruxelles**
- **PRIX PRESTO (-150 €/personne) jusqu'au 31 janvier 2023**

# VOTRE PROGRAMME

**BRUXELLES → ISTANBUL → AMMAN**

**DIMANCHE 23 AVRIL**

En fin d'après-midi, envol de l'aéroport de Bruxelles à destination de Amman (via Istanbul) avec la compagnie aérienne Turkish Airlines.

Arrivée dans la nuit, accueil et transfert à l'hôtel Amman Mövenpick 5\* (chambre supérieure - 3 nuits). Installation et nuit.



**AMMAN – CHATEAUX DU DESERT**

**LUNDI 24 AVRIL**

Petit déjeuner à l'hôtel et repos des fatigues du voyage.

En fin de matinée, début des visites de **Amman**, capitale du royaume hachémite de Jordanie. On lui donne le surnom de "Ville Blanche" à cause de la pierre calcaire utilisée dans la construction des bâtiments. Bien que devenue moderne, la ville possède quelques témoins intéressants de sa longue histoire.



Visite du **Théâtre Romain**, le plus impressionnant vestige de celle qu'on appelait alors Philadelphie.

Déjeuner dans un restaurant local en cours de visites.

Départ pour les **Châteaux de désert** situés dans le désert oriental de la Jordanie.

Visite du **Qasr Amra**, pour ses peintures murales et le dôme zodiacal de ses bains, la forteresse énigmatique du **Qasr Kharaneh**, ainsi que le fort romano-médiéval en basalte **d'Azraq**.



Retour à Amman, dîner et nuitée à l'hôtel.

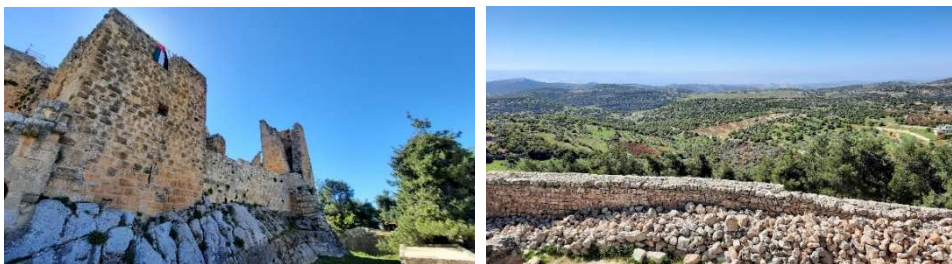
Départ pour la visite du site de **Jérash**, une des cités les mieux préservées de la civilisation romaine, la « Perle de l'Orient ». Avec Pétra, c'est l'un des principaux attraits du pays.

Construite sur les collines de Galaad, Jerash est le plus bel exemple au Proche-Orient, d'une cité provinciale romaine, remarquablement préservée et offrant deux théâtres, un forum de forme elliptique, plusieurs temples et églises, un marché et des thermes. Sa place ovale en fait un cas unique dans tout le bassin méditerranéen.



Déjeuner dans un restaurant local.

Ensuite route pour **Ajloun**, célèbre pour son château du 12<sup>e</sup> siècle érigé par Saladin, qui repoussa les Croisés hors de Transjordanie en 1189. Cette forteresse jouit d'un panorama magnifique sur toute une région très réputée pour ses oliviers.



Retour à Amman. Dîner et nuitée.

Départ par la Route des Rois pour visiter **Mt. Nebo**, site présumé du tombeau de Moïse, avec vue sur Jéricho, la vallée du Jourdain et la Mer Morte. C'est là que Moïse aurait aperçu "la Terre Promise" et d'où on bénéficie d'une très belle vue panoramique sur les paysages du djebel.

Continuation vers la petite ville tranquille de **Madaba**, où l'on peut admirer la plus ancienne carte de la Terre Sainte datant du 6<sup>e</sup> siècle et ornant le sol de l'église grecque orthodoxe Saint-Georges. Madaba recèle nombre de mosaïques célèbres datant des premiers siècles, au sein de bâtiments publics comme de maisons privées.





Déjeuner dans un restaurant local.

Route jusqu'à **Kerak**, connu pour son château érigé par les Croisés au 12<sup>e</sup> siècle, sur les restes d'une ancienne citadelle nabatéenne. Vu sa position stratégique, Kerak était le site privilégié pour contrôler le trafic commercial des routes reliant Damas à l'Egypte et à la Mecque.

Arrivée à Pétra en début de soirée.

Installation, dîner et nuit à l'hôtel Petra Moon Luxury 5\* à Pétra (2 nuits).



## PETRA, LA MERVEILLEUSE

JEUDI 27 AVRIL

La journée sera consacrée à la découverte du fabuleux site de **Pétra**.

La bien nommée Pétra « la Rose », est sans conteste l'un des plus beaux sites du Proche-Orient, avec ses innombrables et superbes mausolées creusés et sculptés dans les falaises roses de grès par les nomades nabatéens, qui appartenaient à une civilisation encore fort méconnue. Disparue pendant longtemps, elle a été redécouverte par Burkhardt en 1812.

Passage au travers du Bab es Siq, un couloir étroit creusé dans les rochers par le vent, qui est la voie d'accès à la ville et découverte du Khazneh, entièrement sculpté dans la pierre, le plus beau et le plus célèbre monument de Pétra.



Déjeuner en cours de visite dans un restaurant local.

Continuation vers la ville basse avec le théâtre romain, les tombes royales, la ville romaine... et possibilité de monter jusqu'au monastère, le *Deir*, haut lieu de sacrifice.

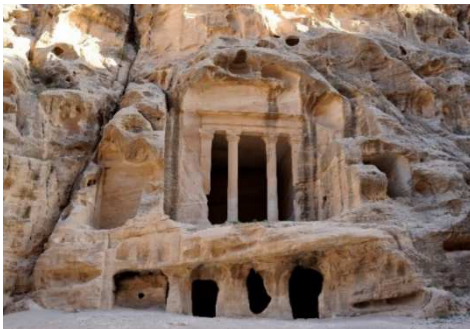


Dîner et nuit à l'hôtel.

## **PETRA – PETITE PETRA– WADI RUM**

**VENDREDI 28 AVRIL**

Départ pour la **Petite Pétra**, à 10km au nord de Petra, qui renferme des salles de banquet nabatéennes.



Route pour le **Wadi Rum** qui recèle d'extraordinaires paysages désertiques majestueux façonnés par l'érosion. Déjeuner dans un restaurant local.

Wadi Rum est une vaste plaine d'où surgissent des rochers gigantesques pouvant atteindre des hauteurs vertigineuses, tout en cachant au sein de leurs fissures les traces d'une occupation humaine très ancienne. De larges vallées sablonneuses sont bordées de formations rocheuses, jaillies des entrailles de la terre à l'ère primaire. Des siècles d'érosions et de lents polissages ont créé les étranges formes du Wadi si chères aux cinéastes et aux photographes.



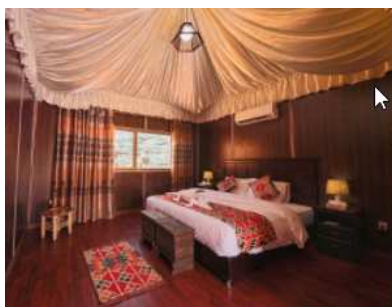


## Excursion en **jeeps locales Bédouines**.

Cette randonnée en 4x4 vous permettra d'apprécier ces djabels couleur rouille se dressant depuis le fond de la vallée et coiffés de grès lisse et pâle. L'énigmatique T.E. Lawrence sillonna ce désert lors de la révolte arabe de 1917-1918. C'est d'ailleurs dans ce site grandiose que furent tournées certaines scènes du film "Lawrence d'Arabie".



Installation, dîner et nuitée au camp Mazayen Rum à Wadi Rum (1 nuit – *tentes standards avec sanitaires privés*).



## WADI RUM – MER MORTE

SAMEDI 29 AVRIL

Départ par la route vers les rives de la **Mer Morte**, située à 422m en-dessous du niveau de la mer.

Cette mer a un taux de salinité tellement élevé qu'il rend toute vie végétale et animale impossible. Cette concentration en sel permet une baignade étonnante : vu la haute densité de l'eau, le corps flotte davantage. Il est pratiquement impossible de nager mais pas de problème pour faire la planche!



Déjeuner et installation à l'hôtel Mövenpick Dead Sea 5\* (1 nuit - chambre DELUXE).

Après-midi libre pour se baigner et profiter des installations de l'hôtel.

Dîner et nuitée à l'hôtel.

*Le **Mövenpick Resort & Spa Dead Sea** est un établissement 5 étoiles situé dans un village traditionnel au cœur de jardins luxuriants. Il se trouve sur les rives Nord de la mer Morte, au point le plus bas sur Terre. Ce complexe touristique est une oasis de tranquillité, où votre bien-être et votre équilibre sont toujours la priorité.*





Transfert par la route jusqu'à **Béthanie**, site identifié comme le lieu où Jean-Baptiste baptisa le Christ. Les aménagements qui y ont été effectués permettent d'accéder jusqu'aux rives du Jourdain. Des églises très anciennes et des fonts baptismaux ont été dégagés.

Transfert à **Iraq Al Amir**, situé au fond du vallon fertile de Wadi Sir, à l'ouest d'Amman. Déjeuner dans une coopérative locale gérée par des femmes.

Visite du petit site. Son château est le seul édifice hellénistique datant du 2<sup>e</sup> siècle av. JC qui soit visible de nos jours. Il est composé de deux étages érigés avec d'énormes blocs de pierre dont certains pèsent plus de 20 tonnes.



Retour vers **Amman** et montée sur les ruines de la Citadelle et visite du musée d'archéologie national.

Transfert et installation à l'hôtel Mövenpick Amman 5\*.

**Dîner d'adieu** dans un restaurant local.

---

## AMMAN → ISTANBUL → BRUXELLES

LUNDI 1<sup>ER</sup> MAI

Fin des visites d'Amman avec le **Musée de Jordanie** qui retrace l'histoire du pays et son riche héritage.

Transfert à l'aéroport d'Amman pour les formalités d'enregistrement. Déjeuner libre à l'aéroport. Envol vers Istanbul. Continuation vers Bruxelles. Arrivée à l'aéroport de Zaventem en soirée.

- FIN DE VOTRE SEJOUR -

## REMARQUES IMPORTANTES & CARTOGRAPHIE :

- POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION D'UNE **PASSEPORT** VALIDE PENDANT MINIMUM **6 MOIS** APRES LA DATE DE RETOUR. POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.
- UN VISA EST EGALEMENT NECESSAIRE ET SERA OBTENU PAR NOS SOINS (SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS)
- L'ORDRE DES VISITES POURRAIT ETRE MODIFIE SI BESOIN ET ADAPTE EN FONCTION DES NORMES EN VIGUEUR AU MOMENT DU VOYAGE POUR LE BON DEROULEMENT DE CELUI-CI.
- LES PHOTOS SONT PRESENTEES A TITRE ILLUSTRATIF ET SONT NON CONTRACTUELLES.
- A L'HEURE ACTUELLE IL N'Y A AUCUNE RESTRICTION OU EXIGENCES PAR RAPPORT AU COVID POUR L'ENTREE DANS LE PAYS.





# LE PRIX

Sur base de minimum **20** participants.

**PRIX REDUIT (-150 €/personne) pour toute inscription jusqu'au 31/01/2023 :**

**Le prix par personne en chambre double : 2.975,00 €**

**Le supplément single est de : 795 €**

**PRIX NORMAL – inscription à partir du 01/02/2023 :**

**Le prix par personne en chambre double : 3.125,00 €**

**Le supplément single est de : 795 €**

## CE PRIX COMPREND :

- ✍ Les vols internationaux à bord de la compagnie régulière Turkish Airlines, en classe économique
- ✍ Les transferts et transports en autocar privé climatisé
- ✍ Le logement 7 nuits en chambre double standard dans les hôtels 5\* mentionnés (ou similaires)
- ✍ Le logement 1 nuit TENTE avec sanitaires privés dans le campement mentionné (ou similaire)
- ✍ Les services d'un excellent guide local parlant le français
- ✍ Les entrées aux musées, visites et excursions telles que mentionnées au programme
- ✍ Tous les déjeuners et les dîners (alternance hôtels et restaurants locaux)
- ✍ L'accompagnement professionnel de Preference Travel Team
- ✍ Les taxes d'aéroport et de carburant (sous réserve de modification par la compagnie aérienne : ± 336 €)
- ✍ L'obtention du visa (pour les citoyens européens)
- ✍ La TVA d'application
- ✍ La prime du Fonds de Garantie Voyages

## CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les boissons
- ✍ Les pourboires et les dépenses personnelles
- ✍ Les droits de photos et de vidéo sur les sites
- ✍ Les assurances
- ✍ Les frais des éventuels tests PCR exigés avant, pendant ou au retour du voyage par les autorités locales, compagnies aériennes et autres prestataires.

*LES PRIX SONT CALCULES DE BONNE FOI SUR BASE DES COURS DE CHANGE (\$) ET TVA EN DATE DU 15/11/2022*

INSCRIPTION AU VOYAGE À FORFAIT:  
Jordanie, de la Cité cachée de Pétra à la Mer Morte

Du 23 Avril au 1<sup>er</sup> Mai 2023

**A RENVoyer CHEZ :** **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (LIC. A 1652)  
**RUE DES FRANCS, 79 BOÎTE 4 - 1040 BRUXELLES**  
**TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22**  
*Lun-Ven : 9h-17h (sur rendez-vous)*  
**INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE**

JE, SOUSSIGNÉ,

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

N° POSTAL : ..... LOCALITE : .....

TELEPHONE : ..... GSM : ..... FAX : .....

ADRESSE E-MAIL : .....

RÉSERVE ..... PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN RÉFÉRENCE

DONNÉES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LE PASSEPORT)

NOM : ..... PRÉNOM : ..... M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : ..... NATIONALITÉ : .....

N° DE PASSEPORT : ..... DATE D'ÉMISSION : ..... DATE D'EXPIRATION : .....

DONNÉES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LE PASSEPORT)

NOM : ..... PRÉNOM : ..... M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : ..... NATIONALITÉ : .....

N° DE PASSEPORT : ..... DATE D'ÉMISSION : ..... DATE D'EXPIRATION : .....

TYPE DE CHAMBRE : ☐ DOUBLE À 1 LIT ☐ DOUBLE À 2 LITS ☐ DOUBLE À PARTAGER ☐ SINGLE

**EN OPTION :** ASSURANCE AUPRÈS DE « ASSURINCO »

**ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER**

- ☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE  
☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

**MULTIRISQUE COVID\* (ANNULATION + ASSISTANCE + BAGAGES) – PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER**

- ☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE  
☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

*\*Au vu de la situation actuelle, nous vous recommandons vivement une couverture COVID*



## INSCRIPTION (SUITE) :

Jordanie, de la Cité cachée de Pétra à la Mer Morte

Du 23 Avril au 1<sup>er</sup> Mai 2023

☐ **PRIX PRESTO JUSQU'AU 31 JANVIER PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : 2.975 €**

☐ A PARTIR DU 1<sup>ER</sup> FEVRIER - LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : 3.125 €

☐ LE SUPPLÉMENT SINGLE EST DE : 795 €

UN ACOMPTÉ DE 30% EST PAYABLE À LA RÉSERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 23 MARS 2023.

PAIEMENTS : IBAN : BE92 7440 6349 9223  
SWIFT/BIC : KREDBEBB  
RÉFÉRENCE : JORDANIE - D. 3671

*En cas de paiement par carte de crédit, seules les cartes Visa et Mastercard sont acceptées.*

PAR LA PRÉSENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE À FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES À FORFAIT (DISPONIBLE À LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION À L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT À ..... , LE .....

SIGNATURE POUR ACCORD :

## CONDITIONS GENERALES DE VENTES - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

La loi du 1er décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulières de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

### 1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

### 2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

### 3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ : 30 % du prix total du voyage

De 89 à 60 jours avant le départ : 50 % du prix total du voyage

De 59 à 31 jours avant le départ : 75 % du prix total du voyage

De 30 à 0 jours avant le départ : le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

### 4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

### 5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

### 6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyage par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

### 7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

### 8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

### 9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

### 10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

### 11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

### 12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière  
par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8  
B1130 Bruxelles  
Tél. +32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08  
[www.gfg.be](http://www.gfg.be) - [mail@gfg.be](mailto:mail@gfg.be)

Lic Cat A 1652

01/07/2018